



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 49631

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la diminution des effectifs des inspecteurs et délégués du permis de conduire prévue dans la loi de finances pour 2014. Le texte prévoit, en effet, la diminution de 35 emplois temps plein après une perte déjà constatée de 40 postes ces deux dernières années. Une suppression des postes d'inspecteurs entraînerait inévitablement un rallongement des délais de présentation des postulants au permis de conduire. Elle pourrait également conduire à la fermeture de plusieurs centres d'examen sur le territoire. Une telle mesure semble aussi en contradiction avec la mise en place du groupe de travail ayant pour objectif de réduire les délais de présentation des candidats à l'examen de conduite. En milieu rural, l'accès au permis de conduire est nécessaire, pour les besoins de la vie courante, comme pour l'emploi. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement envisage sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49631

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1221

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)